

## Caudectomie oui/non



©WUR

### Procédure de caudectomie

- La coupe de la queue est une procédure réalisée sur les porcelets afin de réduire le risque de morsure de queue ultérieurement. Plus la queue restante sera courte, plus le risque de blessure à la queue due à des morsures sera faible.
- La coupe de la queue, même chez les porcelets les plus jeunes, entraîne une douleur sévère et une inflammation consécutive.
- La caudectomie, pratiquée occasionnellement, est autorisée si les morsures de queues persistent et SEULEMENT après avoir réalisé les changements appropriés en matière de gestion.

### Exigences légales



L'annexe 1, Chapitre I, point 8 de la directive du Conseil **2008/120/CE** déclare que « La section partielle de la queue et la réduction des coins ne peuvent être réalisées sur une base de routine, mais uniquement lorsqu'il existe des preuves que des blessures causées aux mamelles des truies ou aux oreilles ou aux queues d'autres porcs ont eu lieu. Avant d'exécuter ces procédures, d'autres mesures doivent être prises afin de prévenir la caudophagie et d'autres vices, en tenant compte du milieu de vie et des taux de charge. Pour cette raison, les conditions d'ambiance ou les systèmes de conduite des élevages doivent être modifiés s'ils ne sont pas appropriés. »

La principale exigence pour l'éleveur/se est de conserver des preuves écrites de caudophagie s'il/si elle veut justifier la caudectomie.

**Directive du Conseil 98/58/CE** : « Tous les animaux maintenus dans des systèmes d'élevage, dont le bien-être dépend d'une attention humaine fréquente, seront inspectés au moins une fois par jour. » {2. Annexe};

« Le propriétaire ou le détenteur des animaux tient un registre indiquant tout traitement médical apporté ainsi que le nombre d'animaux morts découverts à chaque inspection. » {5. Annexe}

*Remarque : Il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application.*

### Caudectomie: oui/non

- L'éleveur/se informe l'inspecteur/rice de sa gestion des coupes de queues.
- L'inspecteur/rice vérifie les registres de l'éleveur/se en comparant la documentation écrite/numérique avec la présence ou non de queue chez les porcs.
- Il est parfois difficile de différencier une queue coupée d'une queue mordue. Dans les deux cas, la peau du bout de la queue a une cicatrice, le bout de la queue a une forme anormale ou est trop épais pour être considéré comme normal. En revanche, lorsque les queues sont plus courtes et relativement similaires en termes de longueur, cela indique qu'elles ont été sectionnées.

### ÉVALUATION DES RISQUES

Si les queues ont été sectionnées, l'inspecteur/rice vérifie les registres de l'éleveur/se en comparant la documentation écrite relative à l'évaluation des risques avec les adaptations (appropriées) en matière de gestion réalisés par l'éleveur/se :

- ✓ Enrichissement environnemental
- ✓ Confort thermique et qualité de l'air
- ✓ État de santé
- ✓ Rivalité pour accéder aux ressources
- ✓ Régime alimentaire
- ✓ Structure et propreté des cases





### Pas risque d'atteinte au bien-être: Queues intactes

Aucun signe de blessure: elle n'est pas abîmée ou raccourcie. La queue est enroulée, et le bout de la queue est plat et poilu



©WUR



© FLI, A. Schubbert

### Haute risque atteinte au bien-être: Queues sectionnées

La peau du bout de la queue a une cicatrice, le bout de la queue a une forme anormale ou est trop épais pour être considéré comme normal



© FLI



© FLI



© FLI



© FLI

Méthode d'évaluation source: Plateforme de l'UE sur le bien-être animal, sous-groupe des porcs, 2019



Co-funded by the European Union



WAGENINGEN UNIVERSITY & RESEARCH



AARHUS UNIVERSITY

FRIEDRICH-LOEFFLER-INSTITUT



Bundesforschungsinstitut für Tiergesundheit  
Federal Research Institute for Animal Health



EU Reference Centre for Animal Welfare Pigs

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre [info.pigs@eurcaw.eu](mailto:info.pigs@eurcaw.eu)